

Les syndicats dans l'expectative

Avant la douzième journée de mobilisation jeudi, les organisations de salariés s'interrogeaient sur les suites à donner au mouvement

Les troupes sont lasses et dans l'expectative. Pour la douzième fois depuis le début de l'année, la population était appelée à manifester, jeudi 13 avril, contre la réforme des retraites. Les treize organisations de salariés et de défense de la jeunesse, à l'origine de cette nouvelle démonstration de force, s'interrogent sur les suites à donner à leur mouvement, en perte de vitesse. Tout va dépendre du Conseil constitutionnel, qui doit rendre, vendredi, deux décisions attendues comme jamais : l'une porte sur la loi qui décale de 62 à 64 ans l'âge d'ouverture des droits à une pension, l'autre concerne la démarche de parlementaires de gauche qui réclament un référendum d'initiative partagée (RIP), pour contrecarrer cette mesure paramétrique.

A très court terme, l'intersyndicale entend prouver sa détermination. Au cours des trois précédentes journées d'action (23 et 28 mars, 6 avril), le nombre de participants a, certes, reflué, passant de 1,08 million à 570 000 selon la police. Mais « l'ancrage du mouvement est important et on reste sur

des niveaux élevés de mobilisation », assure Murielle Guilbert, codéputée générale de Solidaires. Certaines professions sont invitées à repartir dans des arrêts de travail reconductibles, à compter de jeudi, comme les éboueurs à Paris. Des opérations escargot et des blocages de zones industrielles sont également programmés, jeudi, un peu partout.

Plusieurs options

Et après ? Les organisations de salariés vont définir leur stratégie en fonction du sort réservé à la réforme. Si le passage aux 64 ans est validé par le Conseil constitutionnel, le combat va continuer mais « on ne pourra pas éternellement enchaîner les journées de mobilisation comme on l'a fait depuis le 19 janvier », confie Benoît Teste, secrétaire général de la FSU.

Plusieurs options sont sur la table. Les syndicats ont l'intention d'exiger la « non-promulgation » du texte, comme l'a dit, jeudi, Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, face à des travailleurs qui bloquaient le centre d'incinération de déchets d'Ivry-sur-Seine

(Val-de-Marne). Dans l'hypothèse où les juges constitutionnels autorisent la poursuite de la procédure vers un RIP, celle-ci sera mise à profit pour mener campagne contre la réforme et les organisations de salariés sont résolues à s'impliquer dans la collecte de quelque 4,8 millions de signatures qui sont exigées : « C'est tout à fait possible de parvenir à ce chiffre », pense François Hommeril, président de la CFE-CGC. Enfin, l'idée d'une grande manifestation le 1^{er} Mai, avec toutes les composantes de l'intersyndicale « est dans le paysage », d'après Dominique Corona, secrétaire général adjoint de l'UNSA.

Mercredi, lors de son déplacement aux Pays-Bas, Emmanuel Macron a annoncé qu'il recevra les partenaires sociaux après la décision du Conseil constitutionnel pour « engager la suite ». « On sent bien qu'ils veulent renouer le dialogue sur d'autres sujets que les retraites, constate Cyril Chabanier, président de la CFTC. Mais pour nous, il est hors de question de tourner la page. » ■

BERTRAND BISSUEL ET AL. L.